



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

RESPONSABLE EN ENVIRONNEMENT
(Affichage interne et externe)

La municipalité de Saint-Joseph-du-Lac évolue au rythme de la croissance urbaine de la couronne nord de Montréal et regroupe environ 7 300 résidents cohabitant entre les milieux urbains et agricoles. Offrant un environnement de travail agréable, stimulant et diversifié dans lequel de beaux défis sont à relever, la Municipalité procède actuellement au recrutement d'une personne compétente et dynamique pour occuper un poste de cadre intermédiaire comme responsable en environnement permanent.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS :

Le responsable en environnement est le professionnel chargé de tous les dossiers relatifs à son domaine d'expertise, et ce, en collaboration avec la direction de chacun des services municipaux. Il planifie, élabore et assure le suivi de différentes politiques et réglementations ainsi que d'importants dossiers spéciaux liés à l'environnement. Il vulgarise, sensibilise et conseille les citoyens, les employés municipaux et les élus en matière d'environnement. Il émet des recommandations à la direction générale et au conseil municipal. Il s'implique activement tant au niveau du déploiement des communications que du rayonnement des initiatives prises par la direction. Il coordonne la gestion des matières résiduelles, la réduction des gaz effet de serre et du radon domiciliaire, mais aussi la mise en valeur des milieux naturels et des espaces verts. Il participe également à la gestion des eaux (potable, usée, souterraine, de surface). Il demeure responsable des ressources humaines, matérielles et financières découlant de son mandat.

Principales responsabilités

1. Politiques et règlements :

- Assure la continuation de la politique environnementale de 2016 en y incluant un plan d'action pour conserver et bonifier la canopée au sein du périmètre d'urbanisation
- Participe à la rédaction et à la révision des règlements municipaux
- S'assure de l'application et du respect de la réglementation liée à l'environnement (gestion des matières résiduelles, application des pesticides, etc.)
- Délivre des constats d'infraction au nom de la municipalité en vertu de la réglementation municipale
- Applique la réglementation déléguée aux municipalités par les autorités régionales et provinciales
- Effectue des visites et des inspections de propriétés.

2. Comité consultatif en environnement :

- Coordonne les activités du comité consultatif en environnement
- Prépare et anime des rencontres avec les élus et les citoyens
- Rédige et assure le suivi des documents liés aux travaux du comité.

3. Matières résiduelles

- Planifie et coordonne le service des collectes hebdomadaires et spéciales
- Gère les irrégularités associées aux collectes
- Accueille les demandes de bacs et décide de leur recevabilité
- S'assure de la distribution ou de la récupération des bacs en fonction des taxes de services
- Veille à l'administration et à l'exécution des contrats avec les fournisseurs de produits et de services
- Coordonne les activités de l'écocentre municipal
- Répond aux demandes annuelles d'informations provenant des partenaires régionaux, provinciaux et/ou fédéraux.

4. Eaux

- Coordonne des projets de conservation, de valorisation, de protection, de réhabilitation et de compensation en milieux humides ou hydriques
- Répond aux demandes d'informations provenant des partenaires régionaux, provinciaux et/ou fédéraux.

5. Milieux naturels et espaces verts

- Conserve et bonifie la canopée au sein du périmètre d'urbanisation
- Coordonne des projets de conservation, de valorisation, de protection et de réhabilitation en milieux naturels
- Encadre l'utilisation des pesticides et veille à en limiter la dispersion dans l'environnement
- Assure la lutte contre les espèces envahissantes et les maladies
- Participe aux initiatives et répond aux demandes provenant des partenaires régionaux, provinciaux et/ou fédéraux.

6. Milieux naturels et espaces verts

- Conserve et bonifie la canopée au sein du périmètre d'urbanisation
- Coordonne des projets de conservation, de valorisation, de protection et de réhabilitation en milieux naturels
- Encadre l'utilisation des pesticides et veille à en limiter la dispersion dans l'environnement
- Assure la lutte contre les espèces envahissantes et les maladies
- Participe aux initiatives et répond aux demandes provenant des partenaires régionaux, provinciaux et/ou fédéraux.

7. Communication, sensibilisation et relation au sein de la communauté

- Collabore aux plans de communication municipale
- Conçoit, en étroite collaboration avec le service des communications, du matériel graphique destiné au site internet et aux médias sociaux
- Coordonne et participe aux événements liés à l'environnement
- Participe aux événements publics de vulgarisation et de sensibilisation environnementale
- Favorise, encourage et voit à la promotion de bonnes pratiques en ce qui concerne la santé et l'environnement (système alimentaire, gestion des matières résiduelles, électrification du transport, abattage d'arbre, entretien de pelouse, faune urbaine, etc.)
- Met sur pieds et promeut les subventions municipales afin d'encourager les citoyens à minimiser leur empreinte écologique (réduction des matières résiduelles, amélioration de la qualité de l'air, préservation de l'eau potable et plantation d'arbres, etc.)
- Gère les plaintes, les commentaires et les questionnements des citoyens.

8. Ressources humaines et financières

- Embauche, en collaboration avec le directeur, le préposé à l'écocentre
- Forme, soutient et encadre les préposés du service
- S'assure de la qualité de la relation des préposés avec les citoyens
- Veille au respect de la convention collective et des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail
- Collabore à l'obtention de subventions et au développement de partenariats
- Assure la gestion des ressources humaines, matérielles et financières découlant de son mandat.

QUALIFICATIONS REQUISES :

- Baccalauréat (BAC) ou diplôme d'études collégial (DEC) en environnement, biologie, développement durable ou écologie ou tout autre combinaison de formation ou expérience équivalente;
- Au moins 3 à 5 années d'expérience pertinente à l'emploi;
- Connaissance du milieu municipal un atout;
- Excellente maîtrise du français oral et écrit;
- Montrer une connaissance relative à la gestion des matières résiduelles (GMR);
- Détenir un permis de conduite classe 5 valide;

EXIGENCES :

- Démontrer un sens du service à la clientèle;
- Aimer travailler à l'extérieur;
- Posséder une bonne capacité d'analyse;
- Avoir un grand intérêt pour l'environnement;
- Être ponctuel, honnête et autonome;
- Aptitudes en planification et organisation du travail;

SALAIRE ANNUEL : 66 885 \$ à 76 960 \$

NATURE DU POSTE : Poste cadre intermédiaire temp plein permanent

HORAIRE DE TRAVAIL :

- Lundi au jeudi 8h à 16h30
- Vendredi 8h à 12h

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae à l'attention de Madame Patricia Tessier, Directrice du service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable, avant le 8 novembre 2024.

Adresse postale :

Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac
1110, chemin Principal
Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0
ptessier@sjdl.qc.ca

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt à l'égard de ce poste. Toutefois, nous communiquerons seulement avec les personnes retenues. Nous respectons le principe de l'équité en matière d'emploi.
